



## AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE

Je/Nous, soussigné (ée) (és) (ées), .....  
(responsable(s) légal (e) (aux) (ales) de l'enfant .....)  
autorise (ons) la Mairie de Labège, à utiliser les photographies réalisées dans le cadre :

- du reportage photos/vidéos réalisé pour l'opération « Mon 1<sup>er</sup> vélo » - édition 2023
- photographie/vidéos réalisées pour le compte de la commune de Labège

Cette autorisation du droit à l'image est faite à titre gracieux à compter de la date de signature.

La Mairie de Labège exploitera ces photographies à des fins de communication institutionnelle, cela dans le respect de l'article 9 du Code Civil, sur les supports de communication de la commune : Labège Infos, le site Internet de la commune et les réseaux officiels de la ville.

Le (la) (les) responsable(s) légal (e) (aux) (ales) peut (vent) mettre fin à l'exploitation de l'image de l'enfant dès qu'il (elle) (ils) (elles) le souhaite (nt) en informant la Mairie par courrier à : Mairie de Labège, rue de la Croix Rose 31670 Labège.

Fait à .....

Le .....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »